

LE Châtelleraudais

LE BIMENSUEL DE LA VILLE DE CHÂTELLERAULT | DU 15 AU 30 SEPTEMBRE 2020

RÉNOVATION DE L'HABITAT



ACTUALITÉ P4

Journées du patrimoine :
demandez le programme !

URBANISME P5

Lac et Renardières
se renouvellent

ÉCONOMIE P6

Au service
des entreprises

PROFITEZ D'UNE PAUSE,
ON S'OCCUPE DE CELLE
DE VOS FENÊTRES.

Art & Fenêtres

En toute confiance.



JUSQU'AU 15 OCTOBRE 2020

-15%

**SUR TOUTE
LA GAMME⁽¹⁾**



(1) Remise non cumulable valable jusqu'au 15/10/2020 inclus, uniquement sur la fourniture des produits, hors pose et hors chantiers neufs. Voir détails des conditions en magasins ou sur artefenetres.com.

FUTURODIFF

Nouvelle adresse : CHÂTELLERAULT SUD
22 rue de Nerpuy - NAINTRÉ - **05 49 02 60 41**



AGE D'OR
services



Crédit d'impôt*
50%

* cf. art. 199 sexdecies du code général des impôts et la circulaire du 11 avril 2019 du ministère de l'économie et des finances.



LA VIE CHEZ VOUS.



**BIEN VIEILLIR EN RESTANT CHEZ VOUS,
C'EST POSSIBLE**



Livraison de repas

OFFRE SPÉCIALE
1 semaine **GRATUITE**

Pour toute souscription minimum à 2 mois
au service livraison de repas*

* offre valable jusqu'au 31/12/2020
dans la limite de 7 repas par foyer

Accompagnement personnalisé

Entretien du domicile

Assistance à la personne



AGENCE DU PAYS CHÂTELLERAUDAIS

32 square Gambetta - 86100 CHÂTELLERAULT

05 67 08 67 00

AGE D'OR
recrute

ERRATUM HORAIRES

MERCREDI 16 SEPTEMBRE

De 8^h30 à 12^h

et non de 8^h30 à 20^h comme indiqué
dans le Châtelleraudais du 1^{er} au 15 septembre

Opération de

Dépistage

Covid-19

gratuit

MARCHÉ D'OZON Place Winston Churchill
Sans rendez-vous, sans ordonnance.
Munissez-vous de votre pièce d'identité
et si possible de votre carte vitale

ÉDITO

Des projets de rénovation habitat plein la tête !

Les atouts de Châtelleraut en matière d'habitat sont un patrimoine ancien de qualité et un prix moyen du foncier attractif.

La Municipalité est consciente qu'une partie de l'habitat, en particulier en centre-ville, nécessite d'être restaurée. Mais ce sont les efforts conjugués des pouvoirs publics et des investisseurs privés, notamment les Châtelleraudais, qui améliorent l'habitat. Ainsi, la Ville a su tirer profit des mesures (telles que la défiscalisation) qui « boostent » l'immobilier (comme l'illustre l'îlot des Cordeliers).

Au-delà des financements directs de la Ville / Agglomération (exemple : dans le cadre de l'OPAH RU), la Ville tient aussi un rôle de conseil auprès des porteurs de projets immobiliers : ainsi le service Habitat et gestion du patrimoine et la Maison de l'habitat (présents au Salon maison qui vient de se tenir), forme de guichet unique, offrent le conseil nécessaire aux investisseurs ; et ce, en s'adaptant à la diversité de situation des porteurs de projet, ou à la localisation du projet (en centre-ville, mais aussi au-delà).

Châtelleraut est une ville attractive. Alors n'hésitez pas : rénovez !

Jean Pierre Abelin
Maire de Châtelleraut,
Président de Grand Châtelleraut

EN IMAGES

En septembre, on prolonge volontiers l'esprit de l'été en profitant d'activités au grand air, de petits bonheurs à portée de mains.



Jongler du pied avec un ballon



Apprécier la magie d'un coucher de soleil



Taquiner le brochet

Bimensuel d'informations de la Ville de Châtelleraut - Hôtel de ville - BP 619 - 78, boulevard Blossac
86106 Châtelleraut Cedex - Courriel : le-chatelleraudais@ville-chatelleraut.fr

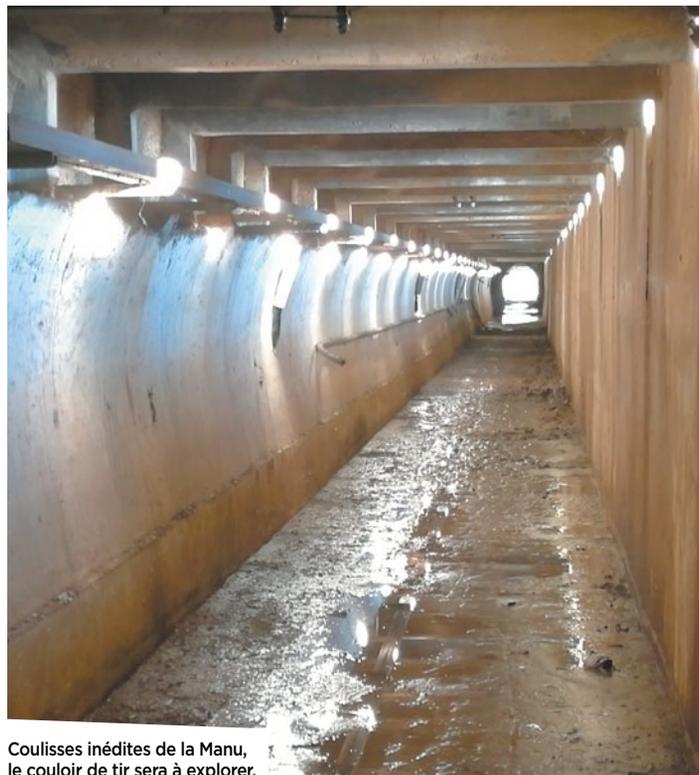
Directeur de la publication : Jean-Pierre Abelin - **Réalisation :** Service communication - Stéphanie Prédot, directrice
Rédaction en chef : Marie-Julie Meyssan - **Rédaction :** Hélène Bannier, Marie-Julie Meyssan,
Hélène de Montaignac, Valentine Schira

Photos : Nicolas Courteix, Iboo Création, Nicolas Mahu, Motobloc - **Régie publicitaire :** COMWEST 06 81 14 22 06
Impression : Mégatop à Naintré, certifiée IMPRIM'VERT et PEFC - **Conception :** Agence Chat Noir - Châtelleraut

Pour être au cœur de l'actualité et être plus proches de vous, nous comptons sur vous !

N'hésitez pas à nous transmettre vos propositions d'articles, vos informations, vos idées par courriel : le-chatelleraudais@ville-chatelleraut.fr
par téléphone au 05 49 23 64 50 ou en remplissant le formulaire sur le site internet de la Ville : ville-chatelleraut.fr

Journées du patrimoine : demandez le programme !



Coulisses inédites de la Manu, le couloir de tir sera à explorer.

© Nicolas Courteix cagc

Les Journées européennes du patrimoine se dérouleront samedi 19 et dimanche 20 septembre dans le respect des normes sanitaires en vigueur au moment de l'évènement. La 37^e édition s'articulera autour du thème « patrimoine et éducation : apprendre pour la vie ». À Châtellerauld, ce ne sont pas les propositions qui manqueront avec les visites gratuites de l'hôtel de ville, du Centre des archives de l'armement et du personnel civil, du théâtre Blossac, du Grand Atelier ou encore de l'église Saint-Jean-l'Évangéliste et de sa cloche russe. Nouveauté : les curieux pourront découvrir le couloir de tir de la Manu. À l'artothèque, un artiste interprétera les récits de paysages des visiteurs. Partout, l'accueil se fera dans des conditions particulières. Un conseil : bien regarder sur l'agenda de grand-châtellerauld.fr les modalités appliquées pour chaque site.

La mairie de Châteauneuf a déménagé



Lors de l'inauguration le 29 août

La mairie annexe de Châteauneuf a déménagé en août au 56, Grand'Rue de Châteauneuf. Les locaux rénovés offrent un espace d'accueil plus agréable, ainsi qu'un meilleur confort pour le public. « La nouvelle organisation permet aussi d'optimiser l'utilisation de la station biométrique pour l'instruction des titres d'identité », note Sandra Gougeon, responsable du guichet multi-services.

Les horaires d'ouverture changent :

- mardi, mercredi et jeudi de 13h30 à 17h
- vendredi et samedi de 8h à 12h30

Important : dans le contexte de la Covid-19, toute démarche nécessite un rendez-vous préalable.

Contact : 05 49 20 20 71

Top départ du chantier à l'église Saint-Jacques

Le démarrage des travaux de restauration de l'église Saint-Jacques est imminent. Préparation de chantier, montage de l'échafaudage et installation de la palissade sont au menu des mois de septembre et octobre. Pour réaliser la restauration des tours et du carillon, la Ville bénéficie du soutien financier du Loto du Patrimoine. 49 000€ ont été attribués en 2018 et 57 000€ en 2019. Des sommes qui viennent en plus des aides de l'État et du Département.

> LES BRÈVES



PORT DU MASQUE

Dans le cadre de la lutte contre la propagation du Coronavirus, le port du masque est obligatoire pour toute personne de 11 ans et plus, sur tous les marchés, brocantes, ventes au déballage et vide-greniers de Châtellerauld. Cet arrêté du Maire, valable jusqu'au 30 octobre, est susceptible d'être reconduit si nécessaire.

DÉFILÉ DE MODE

Comment je m'habille à la rentrée ? Réponse samedi 26 septembre à 16h place Émile Zola, lors du prochain défilé de mode organisé par la Fédération des acteurs économiques (FAE) « Châtellerauld ça bouge ». Vêtements, chaussures, bijoux, coiffures, tous les looks du moment en accès libre, mis en valeur par une cinquantaine de commerçants.

ANNE PACEO

Vendredi 2 octobre à 20h30, les 3T et Jazzellerauld font affiche commune au Nouveau Théâtre. Brillante artiste touche-à-tout, Anne Pacey, dont le dernier album est intitulé «Bright Shadows», donnera à savourer un voyage de soul, de jazz.



MAINTENU OU ANNULÉ ?
RÉFLEXE :
ville-chatellerauld.fr

Les quartiers du Lac et des Renardières continuent leur mue



Commencé il y a deux ans, le programme de rénovation de ces deux quartiers du sud de la ville va se poursuivre cet hiver.

Les tours dites « PSR », vétustes, seront déconstruites en 2021.

Les travaux vont bientôt reprendre dans les quartiers du Lac et des Renardières. À partir de janvier prochain débutera, en effet, une nouvelle phase de l'Opération d'Intérêt Régional (OIR) initiée en 2018 et visant à améliorer le cadre de vie de 3 000 habitants.

De nouveaux équipements créés et des logements requalifiés

Le programme des travaux comprend notamment la création d'un tiers lieu culturel réunissant la médiathèque, la ludothèque, une salle citoyenne à la disposition des associations, un lieu pour l'association « les petits débrouillards » qui propose des activités de vulgarisation scientifique et un local dédié au service

des Sports. Les enfants ne sont pas oubliés, avec la remise à neuf de l'accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) et des travaux à l'école Léo Lagrange. Les adolescents, eux, pourront bénéficier en 2023 d'un bâtiment spécialement créé pour le secteur jeunes de la Maison des Jeunes et de la Culture (MJC) des Renardières. Un autre volet important de l'OIR concerne le patrimoine bâti des bailleurs sociaux (Habitat de la Vienne et SEM Habitat). Il culminera avec la démolition en 2021 des emblématiques tours « PSR » rue Charles Perrault et la requalification de plusieurs résidences.

Les habitants au cœur du dispositif

Cette ambitieuse opération s'échelonnera jusqu'en 2025. Elle associe la Ville et

Grand Châtelleraut à l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU). En outre, Action Logement, la CAF, la DRAC, le Département de la Vienne et la Région Nouvelle-Aquitaine s'unissent pour contribuer à l'attractivité de ces quartiers ainsi qu'à leur mixité sociale et économique. « Notre priorité pour cette opération dans les quartiers sud, ce sont les gens qui y vivent, explique Maxime Renaud, en charge de la rénovation urbaine. Tous ces équipements sont pensés pour eux, en concertation avec eux ». L'opération comprend enfin des travaux de voirie conséquents. Il s'agit de mieux relier ces quartiers au reste de la ville et aux bords de Vienne, avec la création de pistes cyclables et une végétalisation accrue.

Le service Économie et entreprises, pourquoi et pour qui ?

Le service Économie et entreprises accompagne les entreprises du territoire à tous les stades de leur développement.

Quels services ?

- Accompagnement personnalisé à la création, à la reprise
- Accompagnement au développement, à l'innovation
- Solutions pour l'implantation foncière et immobilière
- Aide au recrutement de personnel
- Informations sur les aides financières État, Région et Agglo
- Dans le contexte actuel, informations aux entreprises impactées par la Covid-19

Pour qui ?

- Les entreprises déjà implantées
- Les créateurs et les repreneurs d'entreprises, quelle que soit la filière : agriculteurs, industriels, services, commerçants, artisans
- Les entreprises qui souhaitent s'installer

Quels objectifs ?

- Accélérer le développement et l'innovation des entreprises
- Attirer de nouvelles entreprises sur le territoire
- Favoriser l'infrastructure d'accueil : zones industrielles, zones commerciales, pépinière d'entreprises René Monory, Village d'entreprises
- Soutenir l'économie sociale et solidaire, vecteur d'emploi et d'insertion
- Mettre en réseau l'ensemble des acteurs du développement économique

2 portes d'entrée

Un portail : economie.grand-chatellerault.fr

Une adresse :
35 rue Bernard Palissy
à Châtellerault
economie@grand-chatellerault.fr
05 49 20 30 60





DOSSIER

RÉNOVATION DE L'HABITAT

La qualité de vie et l'image de Châtelleraut sont intimement liées à la bonne conservation du bâti. Les collectivités mènent des actions partenariales pour encourager les propriétaires privés à rénover leurs logements. C'est notamment le sens d'Action Cœur de Ville qui, grâce à des aides croisées, permet la réalisation de projets immobiliers de qualité. Ce dispositif qui concerne le centre-ville offre des aides spécifiques jusqu'en 2024. Avec un foncier très abordable, des taux attractifs et de nombreuses aides incitatives, investir dans l'immobilier à Châtelleraut, en centre-ville ou ailleurs, constitue souvent une belle opportunité.

La maison est un refuge. Avec le confinement, nous avons regardé d'un autre œil notre logement. Certains se sont pris à imaginer comment il pourrait être réaménagé, amélioré. D'autres ont réfléchi à investir dans l'immobilier. Ils hésitent, tergiversent mais n'osent pas toujours sauter le pas. Ludiwine Beucé et Jérémy Morisson, eux, l'ont franchi allègrement. La première a acheté une maison ancienne pour y réaliser un véritable cocon. Le second a métamorphosé un ancien commerce en logements à louer. Tous deux ont été accompagnés par la Maison de l'habitat et leurs projets ont été aidés par les collectivités. Leurs initiatives, en embellissant leur vie, embellissent notre ville. Ils nous racontent, dans ce dossier, leur aventure, de l'acquisition à la rénovation.

LUDIWINE BEUCÉ, PROPRIÉTAIRE OCCUPANTE : « LA SATISFACTION D'UN RÊVE RÉALISÉ »



Comment l'histoire de la rénovation de cette maison, qui est votre habitation principale, a commencé ?

Lorsque j'ai vu la maison en vente, j'ai cerné son potentiel, je me suis imaginée y vivre avec mes enfants. Pourtant, seule la maçonnerie était saine, tout était à refaire, 30 portes et

fenêtres incluses. J'ai poussé la porte de la Maison de l'habitat pour savoir à quelles aides j'étais éligible. J'ai fait ensuite mes démarches sur internet, ce n'est pas compliqué du tout. Grâce à une visite sur site, le technicien de Soliha m'a aiguillée sur les travaux judicieux à mener.

Comment se sont déroulés les travaux ?

Ils ont duré 6 mois. Je les ai suivis au jour le jour. Sur Châtellerauld, il y a de bons artisans. Ils ont su respecter le planning de chantier. J'ai réalisé moi-même toutes les peintures et la rénovation des planchers.

Et aujourd'hui ?

Aujourd'hui, il y a la satisfaction d'un rêve réalisé, d'un patrimoine construit. La maison est repartie pour des années. Je pense que cette expérience démontre qu'il faut changer de paradigme : en dépensant de l'argent dans des travaux, on en gagne. L'isolation, les huisseries, l'électricité sont des investissements qui apportent un vrai confort de vie et permettent de faire, chaque jour, des économies. Le seul bémol que je retiens concerne l'échelonnement des aides. Les factures des artisans sont à payer dès l'achèvement des travaux. En revanche, si les subventions de la Ville et de l'Agglo arrivent vite, celles de l'État peuvent arriver en différé.

Un conseil pour ceux qui hésitent ?

Regardez d'un meilleur œil les biens à rénover : ils offrent des possibilités souvent insoupçonnées.



Avant travaux

EN CHIFFRES

- **210 m²** : c'est la surface de la maison de Ludiwine en cœur de ville
- **67 %** : c'est le gain énergétique réalisé grâce à la rénovation globale
- **45 %** : c'est le taux de subvention accordé pour effectuer les travaux de rénovation.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Une maison à la vente gagne 5 à 10 % de valeur en améliorant son étiquette énergétique.*

* Source : ademe / Région Nouvelle-Aquitaine



LA MAISON DE L'HABITAT, PARTENAIRE DE VOS PROJETS

La Maison de l'habitat, sorte de boîte à idées et à outils des projets immobiliers, est là pour orienter les propriétaires privés dans leurs projets.

La Maison de l'habitat a mis en place un parcours d'accompagnement avec un conseiller qui répond et conseille gratuitement, de manière neutre. Futurs, actuels propriétaires ou propriétaires bailleurs peuvent ainsi connaître, en fonction de certains critères, les dispositifs auxquels ils peuvent prétendre, les démarches à accomplir et être orientés sur les travaux de rénovation énergétique les plus judicieux à mener.

Maison de l'habitat - 1 square Gambetta - 05 49 93 00 05

renovonsvotrehabitat@grand-chatellerauld.fr

Du lundi au vendredi de 13h30 à 17h30 ou sur rendez-vous

JÉRÉMY MORISSON, PROPRIÉTAIRE BAILLEUR : « FONCEZ ! »



Avant travaux



Quel a été le déclic ?

J'avais l'envie de faire un investissement dans l'immobilier pour me constituer un petit patrimoine. Échanger avec un ami qui travaille dans le bâtiment m'a convaincu. J'ai trouvé à Châteauneuf un immeuble très délabré à tout petit prix. Je me suis projeté dans sa transformation. C'était un ancien restaurant où je pouvais créer deux appartements conventionnés,

c'est-à-dire destinés à être loués à des locataires dont les ressources sont plafonnées.

Par quelles étapes êtes-vous passé ?

J'ai signé chez le notaire en novembre 2019. Pour l'anecdote, je n'ai fait visiter l'immeuble à mon épouse qu'après le rendez-vous : l'ampleur de la tâche lui aurait fait peur ! J'ai sollicité la Maison de l'habitat, bénéficié de conseils avisés et j'ai fait 100 % confiance au maître d'œuvre. À l'intérieur, tout a été démolé, nous sommes partis sur du neuf. Selon moi, les travaux cache-misère causent forcément des problèmes à terme. Je passais régulièrement voir l'avancée des travaux. Lorsque cela commence à prendre forme, ça motive. Avec ma femme, nous avons fait toutes les peintures, les parquets.

Et désormais ?

Début septembre 2020, le bien a été proposé à la location. En 10 minutes, nous avons eu 8 demandes. C'est fou, je ne pensais pas à un tel succès ! Châteauneuf est un super quartier avec tout à proximité. Il y a d'un côté des biens délabrés vacants et de l'autre des personnes demandeuses de logements de qualité. J'ai l'intention de réinvestir les subventions attribuées pour ce chantier dans l'achat d'un autre bien à rénover. Je conçois cela comme le début d'un cercle vertueux. Et en 15 ans, sans apport, je vais amortir mon investissement grâce aux loyers.

Un conseil ?

Foncez !

EN CHIFFRES

- **47 m² + 98 m²** : ce sont les surfaces des deux appartements (F2 et F4) créés dans l'immeuble.
- **46,5 %** : c'est le gain énergétique moyen réalisé grâce à la rénovation globale.
- **47 %** : c'est le taux de subvention accordé pour effectuer les travaux de rénovation.

PÉRILS ET HABITAT INDIGNE : LA VILLE VEILLE

Quand il y a péril en la demeure, à Châtelleraut, on ne reste pas les bras croisés.

Tout commence souvent par un coup de fil passé en mairie, aussitôt transmis au service Habitat et Foncier. C'est lui qui pilote et instruit les procédures sur les édifices menaçant ruine. « On parle de péril dès qu'un immeuble, vacant ou non, présente un danger pour la sécurité des occupants ou des passants », explique Alexandra Liot, chargée de mission. Le Maire a l'obligation d'intervenir en vertu de son pouvoir de police spéciale ». Délitement d'une façade en tuffeau, apparition de fissures, ardoises risquant de tomber : les raisons sont légion. Très vite, un agent expert dans le domaine du bâtiment constate les désordres. Si le danger est imminent, certaines mesures peuvent être prises

pour éviter des drames, à l'image de ceux vécus par les habitants de Marseille. Dans les cas des périls dits « ordinaires », c'est la réparation pérenne des ouvrages qui est prescrite au propriétaire. À défaut d'une intervention de ce dernier, le Maire met en demeure le propriétaire. Il peut, dans certains cas les plus graves, aller jusqu'à la réalisation de travaux par substitution aux frais du propriétaire. L'an dernier, 40 adresses ont été suivies et 11 ont fait l'objet d'un arrêté de péril. Concernant l'insalubrité, c'est-à-dire un édifice dont l'état ou les conditions d'occupation le rendent dangereux pour la santé de ses occupants ou du voisinage, c'est le service Santé publique et Sécurité civile qui enclenche les procédures. L'an dernier, 39 enquêtes ont été réalisées.

Un sport en prise avec la nature



La section de canoë-kayak du CSAD de Châtellerauld a repris du service samedi 12 septembre. Focus sur une pratique en prise directe avec la nature.

Pour les novices ou les mordus, la section canoë-kayak du CSAD-C permet de pratiquer une activité à mi-chemin entre sport individuel et sport collectif. « *On allie les deux* » éclaire Samuel Merlière, responsable de la section et encadrant bénévole. « *Il y a deux questions à se poser avant de se jeter à l'eau : est-ce que j'aime les sensations de glisse ? Est-ce que l'eau est un élément dans lequel je me sens bien ?* » Le canoë-kayak, en prise directe avec la nature, est pratiqué à Châtellerauld dans un esprit de loisirs, dans la trempe du sport-santé. Ici, la notion de compétition est évincée par celle du plaisir.

Pas froid aux yeux

Fort d'une vingtaine d'adhérents âgés de 7 à 55 ans, la section navigue essentiellement sur le bassin d'eau vive, quai Alsace-Lorraine, en aval du pont Henri IV. Mais les adhérents s'octroient des escapades sur la Gartempe par exemple. Ils ont la possibilité de participer aux challenges départementaux, à des stages sur le territoire ou sur les cours d'eau des Pyrénées, des Alpes. « *À Châtellerauld, nous prêtons tout le matériel: bateau, pagaie, gilet de sauvetage, casque. Et pour les débutants des combinaisons sous réserve que l'on en ait à leur taille* ». Le prérequis pour pratiquer ? Être en capacité de nager 25 m et de s'immerger sans paniquer. Samuel Merlière rassure les frileux : « *On ne revient jamais malade du kayak. C'est au contraire un sport qui booste le système immunitaire. Avec une tenue adaptée, on n'a pas froid* ».

Contact : 06 32 28 52 28
chatellerauld.canoe86.org



> LE SAVIEZ VOUS ?

Le kayak se pratique assis, jambes allongées et avec une pagaie double. Dans un canoë, on est à genoux et on utilise une pagaie simple.



MAINTENU OU ANNULÉ ?
RÉFLEXE :
ville-chatellerauld.fr

> BRÈVES



Piscine

Le centre aquatique La Piscine est actuellement en travaux. Réfection du bassin loisirs, remplacement des huisseries et accessibilité sont au programme. La date de réouverture de l'équipement au public est envisagée au 1^{er} octobre.

Concours hippique

La MFR de Fonteveille organise dimanche 27 septembre de 9h à 18h une compétition de sauts d'obstacles. Ce concours orchestré par les élèves de l'école s'adresse aux cavaliers des centres équestres de la région. 200 partants sont attendus à la MFR Fonteveille, 224 route de Richelieu, pour cette journée dédiée aux amoureux du sport et des chevaux. Entrée libre

« Je veux faire rayonner l'histoire de Châtelleraut »

Soignées et concises, les vidéos que le Châtelleraudais Alexandre Auguste poste sur la plateforme internet Youtube font revivre avec brio l'histoire des monuments de la ville. Elles cumulent des centaines de vues.

Qu'est-ce qui vous pousse à réaliser ces vidéos ?

J'ai toujours été passionné d'histoire locale et j'aime l'idée de transmettre mes connaissances à un public le plus large possible. Les vidéos, que je réalise sur mon temps libre, avec les moyens du bord, sont intitulées « 5 minutes, un monument de Châtelleraut ». Elles ont pour but de faire connaître les lieux emblématiques et les événements de la ville, en essayant de toucher toutes les générations.

Quand avez-vous commencé cette aventure ?

J'ai commencé à produire des vidéos au printemps, pendant le confinement. En raison de la crise sanitaire, je ne pouvais pas exercer mon travail d'opérateur au Futuroscope. Alors au lieu de tourner en rond chez moi, j'ai saisi l'opportunité de me lancer dans ce projet de vidéos sur le patrimoine local, que je portais depuis des années. J'ai ressorti mes livres d'histoire et je me suis lancé. La première vidéo a été consacrée au pont Henri IV.

Comment votre travail est-il accueilli ?

Je suis très touché par les commentaires des gens qui regardent mes vidéos. Beaucoup de Châtelleraudais me disent tout simplement « merci » de leur apprendre des choses sur l'histoire de leur ville, cela me fait plaisir. Il y a aussi des gens vivants ailleurs qui m'expliquent qu'avant de voir mes vidéos ils ne savaient pas qu'il y avait autant de choses à voir à Châtelleraut. Je suis ravi que mon travail puisse permettre de mieux faire connaître la ville. C'est notamment cela qui me pousse à continuer à produire des vidéos. Il y a encore plein de lieux, de personnes et d'événements dont j'aimerais parler, j'ai plein d'idées !



INFOS EN +

Pour les amateurs d'histoire comme Alexandre Auguste, les archives municipales et communautaires sont une mine d'informations. Ce service dédié à la protection et la valorisation des documents anciens a engagé dernièrement la restauration des plans de la maison du gardien. D'autre part, les plans de la ville de 1876 à 1945 viennent d'être mis en ligne. Ceux des années 1950 et 1960 le seront prochainement. Les curieux d'histoire pourront y retrouver (ou pas) leur maison.

Rentrée sur les chapeaux de roue au Grand Atelier



Cyclomoteur, motocyclette et berline Motobloc investissent le Grand Atelier, musée d'art et d'industrie, à partir du 19 septembre. La renaissance de la marque aux croissants née en 1902 à Bordeaux revient à Clément Brouzes. Ce passionné rachète Motobloc en 2014. Il sera d'ailleurs présent à Châtelleraut le jeudi 17 septembre à 18h pour une conférence présentation (entrée libre, 20 places disponibles, salle pédagogique du musée, port du masque obligatoire). Nul doute que Clément Brouzes saura captiver son auditoire à travers l'histoire de Motobloc. Sans oublier son futur avec le prototype du scooter électrique Motobloc SULK-E.

Notez que la réplique de « Lunar Rover », c'est-à-dire celle de la jeep lunaire, sera exposée en partenariat avec les enseignants, formateurs et élèves du centre AFPA, du lycée Branly, du lycée Le Verger de Châtelleraut, ainsi que du lycée Réaumur de Poitiers et la Section Astronomie de la Société des Sciences de Châtelleraut qui ont réalisé la réplique en 20 mois.

Jusqu'au 30 septembre : du mardi au dimanche de 14h à 19h

Du 1^{er} octobre au 31 décembre : du mercredi au dimanche de 14h à 18h

Tarif : 5 € ; gratuit pour les moins de 25 ans

Avis de recherche

Henri Doucet (1883 - 1915), artiste Châtelleraudais inclassable, appartient aux peintres un peu « oubliés ». « *Nationalement, on le redécouvre. Le Grand Atelier sollicite les habitants pour recenser ses œuvres et pourquoi pas imaginer une exposition* » explique Sophie Brégeaud-Romand, conservatrice des musées. L'appel est lancé !

Contact :
05 49 20 30 99



> VU SUR LES RÉSEAUX

Au mois d'août, on a eu chaud... TRÈS chaud. Sur Facebook et Twitter, la Ville de Châtelleraut a donc partagé les **5 bons gestes** pour lutter contre la canicule. Le tout agrémenté de gifs d'animaux mignons !



Sur Instagram, les tours Vilmouth ont la tête dans les étoiles. Merci à **lou_blanc** pour ce partage.



INFOS TRAVAUX



▪ Rues Saint-André et du Château :

Création d'un réseau d'eau pluviale et aménagement de voiries jusqu'en novembre sous réserve d'aléas météorologiques. Ces rues seront à terme en zone partagée à 20 km/h avec une chaussée centrale en enrobé grenailé et des espaces latéraux en béton clair. Durant les travaux, les rues seront barrées mais accessibles aux riverains.

▪ Rue Paul Painlevé

Début des travaux : aménagement de voirie, réfection de la chaussée et des trottoirs, végétalisation



QUI DIT TRAVAUX DIT AUTORISATION PRÉALABLE

Vous souhaitez faire des travaux sur votre maison ? Une extension, un changement de matériaux de couverture ou de couleur de menuiserie, la création d'une clôture, une piscine, un abri de jardin : n'oubliez pas d'obtenir **au préalable** les autorisations d'urbanisme correspondantes. Les règles spécifiques des documents d'urbanisme en vigueur à Châtellerauld peuvent influencer sur votre projet (Plan Local d'Urbanisme, Site Patrimonial Remarquable, Plan de Prévention des Risques Inondations).

Le service urbanisme de la Ville est là pour vous aider.

Il vous accueille sans rendez-vous tous les matins, sauf le mardi, de 8h à 12h30 pour vous informer sur les démarches à effectuer et la réglementation applicable. Si vos travaux se situent en Site Patrimonial Remarquable, ou en Périphéries Délimitées autour des Monuments Historiques, vous pouvez rencontrer l'Architecte des Bâtiments de France sur rendez-vous lors d'une de ses permanences. Il vous donnera un avis, des conseils et vérifiera la conformité de votre projet. En dehors du champ d'intervention de l'Architecte des Bâtiments de France, Christophe Bonnaud, conseil en architecture, est à votre service pour vous assister dans votre démarche de projet.

Pour prendre rdv : **05 49 20 20 49**



VIE QUOTIDIENNE

VENTE DE COMPOSTEURS

Mercredi 16 septembre de 12h à 17h
aux Services Techniques, 208 rue d'Antran

Réservation obligatoire au **0800 835 821**
(appel gratuit depuis un poste fixe)

Un justificatif de domicile sera demandé lors du retrait.

- 15 € pour le composteur en version plastique
- 20 € pour la version bois



ÉCO-GESTE

La distribution gratuite des sacs-poubelle est suspendue jusqu'à nouvel ordre. Provisoirement, en remplacement des sacs jaunes destinés au tri, les habitants sont invités à s'approvisionner en sacs transparents vendus dans le commerce.

STOP AU NOURRISSAGE

La Ville de Châtellerauld lutte contre la surpopulation des pigeons, notamment en organisant des opérations de piégeage. Nourrir les pigeons et les canards est interdit. Leur donner du pain est mauvais : leur système digestif n'est pas adapté. Derrière la pratique du nourrissage se cache aussi un risque sanitaire méconnu : cela attire les rongeurs et provoque des nuisances pour le voisinage.

Le nourrissage est passible d'une amende de 38 €.

DON DU SANG

Donner son sang une fois peut sauver deux vies.

Une collecte de sang est organisée chaque dernier jeudi du mois, salle Camille Pagé, 12 avenue Camille Pagé.

Attention, pas de collecte en septembre à Châtellerauld.

Le prochain rendez-vous :
Jeudi 1^{er} octobre de 15h à 19h



POUR UNE VILLE PROPRE

La presse locale s'est fait le relais de plusieurs initiatives citoyennes mobilisées dans l'enlèvement de déchets déposés en dehors des nombreux points de collectes. Nous saluons ces actions, elles mettent un coup de projecteur sur un problème que combat activement la collectivité : l'incivilité !

Certains confondent espace public et déchetterie à ciel ouvert. Le combat pour la propreté est avant tout un combat contre les incivilités. Le comportement irresponsable d'une minorité au mépris des règles les plus élémentaires du mieux vivre ensemble, est préjudiciable au confort de vie de l'immense majorité.

La municipalité a pour mission de garantir la propreté de ses espaces publics, le service Déchet assure une collecte en porte à porte sur l'ensemble de la ville. Alors que le service Cadre de Vie assure le nettoyage quotidien de 240 km de voiries et intervient en complément pour enlever

les déchets abandonnés entre deux collectes.

Nous poursuivons nos efforts : effort en faveur du nettoyage des rues et de la collecte des ordures, effort pour informer la population, effort pour toujours plus recycler. Nous passons à l'action : actions contre toutes formes d'incivilités par la communication, la prévention, l'accompagnement, mais aussi par la verbalisation, voire la vidéo-verbalisation dès parution du décret, qui permettra de sanctionner directement tout contrevenant.

La propreté c'est l'affaire de tous, il appartient aussi à chacun de respecter son environnement en faisant preuve de civisme, il n'y a aucune excuse possible pour celles et ceux qui ne respectent pas les règles en la matière.

Vous aimez votre ville, vous souhaitez un cadre de vie agréable, alors aidez-nous à la conserver propre, ce n'est qu'ENSEMBLE que la lutte contre les incivilités portera ses fruits, et améliorera l'image de notre ville.

Le groupe de la Majorité municipale
lequipeabelin@gmail.com

UNE GESTION DES DÉCHETS QUI POSE PROBLÈME !

Merci aux citoyens qui ont ramassé dans notre forêt et à Châteauneuf une quantité hallucinante de déchets !

Ces amas hétéroclites polluants (électro-ménagers en forêt) sont, en partie, le résultat de la fermeture des déchetteries pendant le confinement. Lorsqu'il est compliqué de jeter ses déchets, certains utilisent des méthodes répréhensibles.

Face au constat similaire avec les conteneurs enterrés dans les quartiers, la majorité les supprime, au risque de voir se multiplier les dépôts « sauvages ». N'aurait-il pas été plus efficace d'augmenter le nombre de conteneurs et multiplier les jours de collecte de ces équipements ?

Par ailleurs, suspendre la distribution de sacs jaunes aura des conséquences négatives sur le tri ménager.

Il est impératif d'avoir une gestion responsable et globale des déchets : réduction des déchets ménagers et industriels, tendre vers le « zéro déchet » et « zéro plastique » sans oublier d'améliorer l'information et l'éducation des citoyens !

F. Méry, Y. Trousselle, M. Allemandou-Domingo,
élus liste « **Ma Ville, Solidaire et Écologique** »
maville.solidaire.et.ecologique@gmail.com

Texte non reçu lors de la publication du magazine.

D. Simonet, P. Bazin
élus liste « **Châtelleraut : Unis pour vivre heureux** »

GRAND NETTOYAGE

Depuis plusieurs jours, nous voyons naître des initiatives personnelles des habitants pour des actions de grand nettoyage de certains quartiers de la ville. Cela montre que les Châtelleraudais se sentent impliqués pour leur ville, qu'ils l'aiment et qu'ils aspirent à améliorer leur cadre de vie. Maintenant, la mairie se doit de leur montrer son soutien en proposant des actions qui perdureront sur le long terme afin que cesse l'apparition de ces décharges sauvages et autres incivilités du quotidien. Nous espérons que cela puisse être abordé lors des prochains conseils municipaux.

M. Latus, J.P. De Michiel
Élus du **Groupe Rassemblement National**

UNE RENTRÉE PARTICULIÈRE

Nous souhaitons une très belle rentrée 2020 à l'ensemble de nos élèves et au personnel qui les accompagne.

La rentrée est placée sous le signe de l'épidémie et pour certains, du changement de comportements de consommation. Le week-end dernier, c'était la fête du « consommer local » ; nous saluons cette initiative de la FAE et des collectivités. Ce sujet est pour nous essentiel et doit pouvoir mobiliser davantage la Ville. Derrière le consommer local, il y a l'emploi. La Ville doit impulser, fédérer et inciter au consommer local. Une journée c'est bien, mais cela manque d'ambition. Châtelleraut doit porter une vraie vision stratégique sur le sujet pour diversifier notre bassin d'emploi. Nous ferons prochainement des propositions en ce sens.

D. Simon
élu liste « **Une nouvelle dynamique pour Châtelleraut** »
davidsimon.chatelleraut@gmail.com

VOUS CHERCHEZ UN APPARTEMENT À LOUER ?

communication_indiv_juin2020 - Crédits Photos - Adobe Stock



**LOGEMENTS ÉTUDIANTS DU STUDIO AU T6
EN LOCATION OU COLOCATION**

**PROCHES FACS ET ÉCOLES
TECHNOPÔLE DU FUTUROSCOPE
POITIERS - CHÂTELLERAULT**

**DOSSIER APL DÉMATÉRIALISÉ
POUR VOUS FACILITER LA VIE**



**SANS FRAIS DE DOSSIER
SANS FRAIS D'AGENCE**

www.habitatdelavienne.fr - 05 49 45 66 76

Accords Majeurs

Gilles Lambert

Réparateur de Pianos & d'Accordéons

Cours de Piano & d'Accordéon

RDV : **06 13 46 68 42**

Expertises - Aide à l'achat - Devis

Pianos numériques : **CASIO**

Restauration toutes marques.

Accords.

Installation de systèmes silencieux et régulateurs d'hygrométrie



Châtelleraut

05 49 85 08 08  **accordsmajeurs86**
www.accords-majeurs86.fr contact@accords-majeurs.com

RÉGIE PUBLICITAIRE

**Faites-vous mieux connaître
à Châtelleraut !**

LE Châtelleraudais
LE BIMENSUEL DE LA VILLE DE CHÂTELLERAULT | DU 15 AU 30 SEPTEMBRE 2020



Magazine Municipal
21 000 ex. tous les 15 jours
Guide Pratique
23 000 ex. en septembre



COMWEST²

20-3 rue de la Tranchée - 86000 Poitiers
Tél. 05 16 52 37 89 - comwest@sfr.fr



- **CRÉATION**
 - LOGOS - IMPRIMÉS
 - SIGNALÉTIQUES
 - OBJETS PUBLICITAIRES
- **IMPRESSION**
 - FLYERS - DÉPLIANTS
 - CARTES DE VISITE
 - BULLETINS MUNICIPAUX
- **DISTRIBUTION EN BOÎTES AUX LETTRES**
 - COURRIERS ADRESSÉS
 - IMPRIMÉS PUBLICITAIRES
 - PLAQUETTES INSTITUTIONNELLES



05 49 20 39 13 www.cdvpcommunication.com

Le style HOMME & Barber



Pour 1 Coiffure Homme
-20% de remise + le peigne pocket
jusqu'à épuisement du stock

Tendances Femme 2020

Avis internaute entre 4,6 et 5
(Google - Solocal - Planilty)





-20%

sur tous les services en coiffure sur présentation de ce bon jusqu'au 07 novembre 2020



33, Av Maréchal Leclerc CHATELLERAULT
9h - 19h ☎ **05 49 21 44 25**
www.bouniot-coiffeurs-createurs.fr



Coiffeurs Créateurs - Web